



19 juin 2023

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, par décision de monseigneur Bruno Feillet, évêque de Sées :

- **Monsieur l'abbé Philippe Pottier** quitte ses charges de curé de la paroisse Bienheureux Marcel Callo et de doyen du pôle missionnaire du Pays de Flers. Il conserve ses charges de vicaire général et de modérateur de la curie diocésaine. Il sera disponible pour des tâches pastorales sur le pôle missionnaire du Pays d'Auge. Il résidera à Sées.
- **Monsieur l'abbé Alexis de Brébisson** est nommé responsable de la Fraternité missionnaire diocésaine. Il est chargé de constituer cette fraternité et, avec elle, de répondre aux demandes de missions qui viendront des paroisses et établissements d'enseignement catholique du diocèse ou d'autres communautés chrétiennes. Il résidera, pendant un an, rue de la Demi-Lune à Alençon.
- **Monsieur l'abbé Denis Durand** est nommé, pour un an, curé de la paroisse Bienheureux Marcel Callo et doyen du pôle missionnaire du Pays de Flers. Il quitte sa charge de curé modérateur (selon le canon 517 § 2) de la paroisse Saint Pierre – Saint Paul en Bocage. Il quitte sa charge de délégué diocésain à la Pastorale des quartiers populaires. Il demeure aumônier diocésain de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). Il réside à Flers.
- **Monsieur l'abbé Raymond Hébert** est nommé, pour un an, prêtre administrateur de la paroisse Saint Pierre – Saint Paul en Bocage. Il conserve ses charges de curé de la paroisse Saint Rémy des Trois Rivières et d'aumônier de la délégation Orne-Calvados du Secours catholique. Il réside au presbytère de Tinchebray.
- L'institut des Frères de Saint-Jean met le **père Benoît-Étienne de La Serre** (fsj) à la disposition du diocèse de Sées pour une durée de trois ans. Avec l'accord du père Henri-Dominique de Certaines, prieur provincial de France de cet institut, le **père Benoît-Étienne** est nommé, pour un an, prêtre coopérateur au service

des paroisses du pôle missionnaire du Pays de Domfront.  
Il réside au presbytère de Domfront.

- **Monsieur l'abbé Charles Lenoir** est nommé délégué diocésain à la Vie consacrée. Il est également nommé chapelain au sanctuaire Notre-Dame Libératrice de La Chapelle-Montligeon. Il sera disponible pour des tâches pastorales sur le pôle missionnaire du Perche Sud. Il conserve sa charge d'accompagnateur de la Fraternité Pentecôte. Il réside à La Chapelle-Montligeon.
- Avec l'accord de Don Paul Préaux, modérateur général de la Communauté Saint-Martin, **don Stéphane Pélissier** (csm) est nommé pour un an chapelain au sanctuaire Notre-Dame Libératrice de La Chapelle-Montligeon. Il résidera à La Chapelle-Montligeon.

À compter du 1<sup>er</sup> juin 2023, par décision de monseigneur Bruno Feillet, évêque de Séez :

- **Monsieur Jean-Marie Collet (diacre) et son épouse Chantal** sont nommés, pour une durée de trois ans renouvelable, responsables diocésains du Service évangélique des Malades (SEM).

À compter du 18 juin 2023, par décision de monseigneur Bruno Feillet, évêque de Séez :

- **Monsieur Alexis Effroy**, ordonné diacre (diaconat permanent) à la cathédrale de Sées le 18 juin 2023, reçoit la mission d'accompagnateur des néophytes sur le vicariat Est du diocèse de Séez, avec le soutien de son épouse Isabelle.